

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan Canicule 2015

Depuis l'été 2003, le plan national de prévention de la canicule est activé chaque année du 1^{er} juin au 31 août.

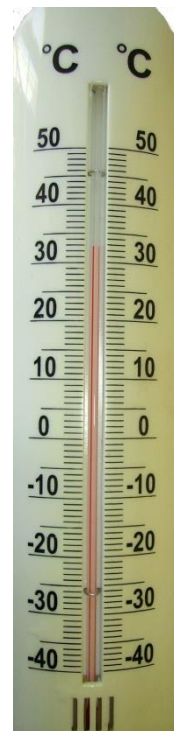
En cas de canicule et de déclenchement par le préfet du niveau 3 du plan national, les agents du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Joigny, aidés par des agents communaux, se mobiliseront pour veiller au bien-être des personnes inscrites sur le registre : contacts téléphoniques, conseils, visites au domicile, prêts de ventilateurs...

Peuvent s'inscrire gratuitement sur ce registre :

- Les personnes handicapées,
- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile.

L'inscription peut être faite par la personne concernée ou son représentant légal en contactant le CCAS au 03 86 92 48 28 ou par mail : ccas@ville-joigny.fr.

Un tiers peut également signaler une personne avec son accord.



Quelques conseils en cas de hausse des températures :

- Porter des vêtements légers, amples et de couleur claire ;
- Maintenir son habitation à l'abri de la chaleur en laissant fermés les fenêtres et les volets. Aérer son logement tôt le matin ;
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses ;
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes ;
- Donner de ses nouvelles à son entourage ;
- Boire régulièrement des boissons non alcoolisées.

En 2014, 33 personnes étaient inscrites sur le registre.

PLAN CANICULE

DU 1^{ER} JUIN AU 31 AOÛT



VOUS RÉSIDEZ A VOTRE DOMICILE ET VOUS ÊTES :



- une personne âgée de + 65 ans
- une personne de + 60 ans et reconnue inapte au travail
- une personne handicapée

Ou vous connaissez une personne dans cette situation ?

INSCRIPTION GRATUITE ET RENSEIGNEMENTS
AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE JOIGNY



pour être **contacté(e)** et **visité(e)** si le plan CANICULE est déclenché.

Par courrier ou en se présentant :
CCAS de Joigny 5 rue Jules Dumont d'Urville - 89300 JOIGNY
(ancien site militaire)

Par téléphone :
Tél. 03 86 92 48 28

Par mail :
ccas@ville-joigny.fr



© 2015 Conception service communication Joigny | Format | 120 impressions